

Accueil Urbanisme

De: Nancy Balsegur <malexisnard@gmail.com>
Envoyé: jeudi 26 avril 2018 09:58
À: Accueil Urbanisme
Objet: Comissaire Enquêteur
Pièces jointes: 2018 04 25 Mairie PLU.pdf

ESS

A l'attention du Comissaire Enquêteur, document joint.

Nancy BALSEGUR
Tél. : 06.86.82.54.58

Association du Quartier et de la chapelle St. Christophe à Grasse

Déclarée sous le n° 1296 X 43 à la Sous-Préfecture de Grasse. J. O. du 10/08/1943
SIREN : 530 520 501 – SIRET : 530 520 501 00012

Grasse, Le 25 Avril 2018

A l'attention de : Monsieur Jean Claude GRANGE
Commissaire Enquêteur de la révision générale du PLU
Mairie de Grasse - BP 12069 - Service Urbanisme
06131 GRASSE CEDEX

Objet : STECAL Saint Georges

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous venons de découvrir le projet STECAL du Château Saint Georges, cadastré AV46a – AV46b – AV46c - AV47.

Notre association datant de 1943 regroupe les riverains du Quartier Saint Christophe depuis de nombreuses années et vous informe de son désaccord profond face à ce projet pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les deux accès sur le Chemin de Saint Christophe ne peuvent être envisagés. En effet, ce chemin construit en 1938 n'a pas vocation à accueillir des passages plus importants de véhicules. Il s'agit d'un chemin résidentiel qui dessert les habitations déjà existantes. Or ce projet prévoit 22 places de stationnement accédant directement aux chambres prévues en dessous. Le flot de ses voitures ne pourraient que nuire à la stabilité des revêtements existants et à la tranquillité des riverains. D'autre part les réseaux existants (eau / assainissement / EDF...) ne sont pas prévus pour une extension de 40 personnes.

Ensuite, actuellement la zone concernée est en zone N naturelle et plus particulièrement en paysage agreste à protéger ainsi qu'en zone rouge du PPR Mouvements de terrain. Par conséquent la construction de plusieurs extensions pour une surface totale au sol de 1000 m² au sein d'une oliveraie pluri centenaire ne peut être envisagé. Il ne s'agit pas de constructions agricoles.

Enfin le classement demandé en STECAL avec une extension de 22 chambres (500 m² au sol) + 4 pavillons (60 m² chacun) + 1 annexe (30 m²) + 1 élévation de la maison existante (70 m²) + 1 serre géante (192 m²) ne correspond pas à un besoin agricole mais ressemble plus à une extension touristique hôtelière déguisée qui défigurerait ce site naturel et historique.

Nous demandons donc l'annulation du projet de STECAL Saint Georges et la conservation de la zone en zone N comme cela est le cas actuellement.

Contact : **Nancy BALSEGUR**

Bastide ISNARD – 66 Chemin de Saint Christophe – 06130 GRASSE
malaxisnard@gmail.com

*Association du Quartier et de la chapelle St. Christophe
à Grasse*

*Déclarée sous le n° 1296 X 43 à la Sous-Préfecture de Grasse. J. O. du 10/08/1943
SIREN : 530 520 501 – SIRET : 530 520 501 00012*

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Nancy BALSEGUR
Présidente de l'Association

Contact : **Nancy BALSEGUR**
*Bastide ISNARD – 66 Chemin de Saint Christophe – 06130 GRASSE
malexisnard@gmail.com*